

**LETTRE DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA  
AU DISTRIBUTEUR DU 25 FÉVRIER 2014**



**SOUS TOUTES RÉSERVES**

Le 25 février 2014

Monsieur Alain Sayegh  
Directeur Réseau de distribution – Laurentides  
Hydro-Québec  
333, boulevard Jean-Paul Hogue  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 6Y3

**Objet : Travaux à réaliser le long de l'avenue Québec à Rouyn-Noranda**

Monsieur,

En réponse à votre lettre adressée à Monsieur le Maire Mario Provencher, le 6 février 2014, nous réitérons le désaccord de la Ville de Rouyn-Noranda concernant le projet de construction d'une nouvelle ligne aérienne de 25 kV le long de l'avenue Québec.

Vous affirmez avoir répondu à toutes les questions de la Ville concernant ce projet. Il n'en est rien. La Ville est toujours en attente d'une réponse officielle concernant le trajet de remplacement proposé par ses services. Cette proposition était d'ailleurs accompagnée d'une offre de collaboration municipale, quant à l'entretien et le déneigement, par les services de la Ville, d'un chemin d'accès menant à la nouvelle ligne qui serait alors située à l'ouest de la voie ferrée, en parallèle à une ligne déjà existante. Cette offre est également restée sans réponse.

Le fait d'avoir déplacé de quelques mètres le tracé proposé par nos services, le situant maintenant sur les terrains d'un transporteur ferroviaire, ne modifie en rien la nuisance visuelle occasionnée par votre projet.

Vous prétendez également que nos services refusent de vous fournir la localisation d'installations souterraines pour le tracé de la nouvelle ligne. Au contraire, ce sont nos services qui vous rappellent l'importance d'une telle localisation dans une lettre datée du 8 novembre 2012 et signée par M. Robert Stewart. De plus, après la pose de piquets repères, notre contremaître a effectué une visite terrain avec votre sous-traitant (Moreau) pour lui indiquer tout conflit potentiel avec nos services.

.../2

**Cité étudiante**

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que ce projet de ligne n'étant pas situé dans l'emprise municipale, la Ville ne complètera pas l'avis d'intervention. Aucune entrave à la circulation ne sera acceptée ni tolérée sur l'avenue Québec autant pour la construction éventuelle du réseau projeté que pour son entretien.

En terminant, permettez-nous de vous signaler que la Ville de Rouyn-Noranda est un organisme responsable, démocratique et engagé depuis longtemps dans la protection de ses milieux urbains et ruraux. Ce qu'Hydro-Québec semble considérer comme un caprice de notre part est en fait un principe fondamental et un engagement envers la population que nous représentons.

Les menaces d'une société d'État sont rarement bien perçues et nous regrettons le peu de considérations, de sensibilité et de sérieux avec lesquels les points de vue exprimés par la Ville sont rejetés du revers de la main.

Dans l'attente de réponses à nos questions, je vous invite à communiquer avec moi au besoin. Veuillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le directeur général,



Denis Charron

DC/ch

- c.c. M. Mario Provencher, maire  
Membres du conseil municipal de Rouyn-Noranda  
M. Claude Major, directeur régional, Hydro-Québec – La Grande Rivière  
M. Denis-Pierre Simard, V.P. Réseau de distribution  
M. Noël Lanouette, directeur, Service travaux publics et services techniques  
M<sup>me</sup> Martine Rioux, membre du C.A. d'Hydro-Québec  
M. Gilles Chapadeau, député Rouyn-Noranda-Témiscamingue  
M. Thierry Vandal, P.D.G. d'Hydro-Québec  
M. Serge Ducharme, Ontario Northland  
Maître Bernard Barrette, procureur  
Maître Angèle Tousignant, Service du greffe

